

**INFRASTRUCTURES EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :  
LA MINISTRE HÉLÈNE DAVID MANDATE LE DÉPUTÉ MARC CARRIÈRE**

**Montréal, le 15 avril 2016.** — La ministre de l'Enseignement supérieur et députée d'Outremont, M<sup>me</sup> Hélène David, confie un mandat particulier, en deux volets, à son adjoint parlementaire et député de Chapleau, M. Marc Carrière. À la suite de la mise en œuvre par le gouvernement fédéral, dans le budget 2016, d'un Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires, M. Carrière agira à titre de conseiller quant à l'analyse et aux décisions à venir au regard de ce Fonds.

Le député de Chapleau sera également chargé d'amorcer une réflexion visant à optimiser l'approche du gouvernement du Québec en matière d'octroi de nouvelles infrastructures dans le secteur de l'enseignement supérieur. Les travaux menés à cet effet viseront les objectifs suivants :

- Proposer une révision des processus menant à des autorisations de financement pour des infrastructures majeures;
- Émettre toutes recommandations qui permettraient la mise en œuvre des moyens identifiés.

« Depuis plusieurs années, les universités et les cégeps ont globalement accru leur volume d'activités, ce qui a permis d'augmenter l'accessibilité à l'enseignement supérieur tout en contribuant au développement économique et humain de nos régions. Cette croissance a généré des besoins d'infrastructures qui ont été financées par le gouvernement pour satisfaire aux besoins démontrés. Je souhaite que nous optimisions notre approche en matière d'octroi de nouvelles infrastructures et il importe d'aborder les enjeux sous un angle systémique. C'est dans ce contexte que j'ai confié des responsabilités supplémentaires à M. Carrière, mon adjoint parlementaire », a déclaré la ministre David.

« Je me réjouis de ce nouveau rôle à titre d'adjoint parlementaire. Je tiens à remercier la ministre pour cette marque de confiance qu'elle m'accorde et j'entends accomplir ce mandat en collaboration avec les partenaires du milieu de l'enseignement supérieur », a affirmé le député Carrière.